

Béruchot

des

associations



Mai 2024, n°2

Inscription TGI 34/08



Le Mot du Maire

Qu'elles soient sportives, culturelles, à but caritatif ou autre, les associations sont des lieux présentant de nombreux avantages.

Chaque année, de nouvelles structures sont créées tandis que d'autres existent depuis plus longtemps. C'est la preuve que leurs propositions sont une réponse à un besoin, au sein de la société.

Ces associations permettent, en effet, de pratiquer des sports très variés, de s'ouvrir sur des pratiques culturelles, de découvrir des techniques et des pratiques artistiques.

Au-delà de ces découvertes et pratiques dans lesquelles chacun peut se découvrir, chacun vient aussi comme il le souhaite pour créer du lien social. Sans barrière sociale, les échanges se font dans la bienveillance et permettent de rencontrer des personnes dans la convivialité.

Ces lieux permettent aussi souvent de briser la solitude, notamment pour les personnes âgées mais pas seulement.

Cet espace est souvent le lieu pour tous d'un épanouissement personnel, prendre du plaisir en pratiquant un sport, une activité de loisirs.

Les associations permettent de découvrir et de développer un plaisir, une compétence, des savoir-faire en dehors du contexte professionnel. Ces activités permettent de se découvrir et de s'épanouir en tant qu'individu, allant même parfois jusqu'à susciter des vocations.

Chacun est le bienvenu en tant qu'adhérent et en tant que participant. En effet, les associations ne fonctionnent que grâce à la générosité de ses bénévoles. Vous êtes nombreux à vous investir tout au long de l'année ou bien sur un événement particulier et rien ne serait possible sans vous.

Alors, au nom de toute la commune je remercie chaque président et chaque membre du bureau pour le sérieux dont vous faites preuve pour que votre association offre le meilleur d'elle-même.

Il n'est pas toujours facile d'assumer les devoirs administratifs, d'organiser la participation de nombreuses personnes. Alors, soyez tous félicités et remerciés.

Aussi, à Saint-M'Hervé, nous avons le plaisir de bénéficier d'un riche tissu associatif. La commune compte aujourd'hui 18 associations. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges !

La commune est très heureuse de la richesse de son tissu associatif et soutient de toutes les manières possibles chaque initiative, notamment en publiant au mois de juin ce « béruchot spécial » répertoriant chaque association.

Nos relations avec chacune des associations de la commune sont toujours constructives et nous espérons créer les meilleures conditions pour que chaque association, mais derrière elle chaque président, chaque bureau, chaque adhérent et chaque bénévole puisse se sentir soutenu.

Nous sommes à votre écoute pour vous permettre de mettre en place les projets qui vous tiennent à cœur et qui peuvent donner à notre commune une animation supplémentaire, une proposition d'activité différente.

*N'hésitez pas à venir nous voir, à nous contacter, nous serons à votre écoute.
Le philosophe allemand Johann Fichte a écrit que "L'homme ne devient homme que parmi les hommes."*

Alors, merci encore à tous pour permettre à tous ceux qui viennent dans vos associations de devenir à chaque fois plus eux-mêmes, de devenir à chaque fois plus hommes.

Merci



Elisabeth BRUN



LES AMIS DES SENTIERS

Notre association créée en 1995, a pour objectif de permettre et de promouvoir la randonnée non motorisée, sur la commune de Saint-M'Hervé et ses environs.

- Participer au balisage, l'entretien des chemins en collaboration avec les structures publiques, communales, intercommunales et départementales.
- Maintenir un environnement naturel pour les générations à venir.
- Veiller aux remembrements, travaux publics, ventes ou créations de chemins.

Notre action est de vous permettre de pratiquer vos activités sportives, le plus agréablement possible dans notre bocage.

LES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSOCIATION

Co-présidents : Morgane LEBLANC, Jean-Pierre LE BRIS, Claude VETTIER

Secrétaire : Catherine LE BRIS

Trésoriers : Jean HERVAGULT, Jean-Claude GENOUEL

Membres : Une dizaine de personnes nous épaulent dans nos différentes actions.

Notre Siège social est à la Mairie de Saint M'Hervé, vous pouvez nous contacter au 02.99.76.70.01.

TENNIS CLUB HAUTE-VILAINE ET CANTACHE

Co-Présidents : Samuel LANCELOT et Bruno LECOT

42 adhérents

Contact Bruno Lecot : 06-80-01-08-02





Le bureau de l'U.N.C. de Saint-M'Hervé



Joseph Bénard
président



Henri Morel
vice-président et
président d'honneur



Francis Simon
trésorier



Didier Lucas
trésorier adjoint



Georges Gadebois
membre



**Dominique
Kerjouan**
secrétaire



Gaston Sorin
secrétaire adjoint



Gérard Beaudouin
porte-drapeau



Raymond Bordier
Membre



Pierre Lancelot
membre

La section locale de l'Union Nationale des Combattants a été créée à Saint-M'Hervé en 1929. Son tout premier président fut Monsieur Jean-Marie Roger.

Au plan national, "le but de l'U.N.C est d'une part de faire reconnaître le droit à réparation des anciens combattants et plus généralement la reconnaissance de la nation envers ceux-ci et, d'autre part, de faire vivre le devoir de mémoire en participant aux commémorations et en assurant des témoignages, notamment auprès du monde scolaire."

A Saint-M'Hervé, il s'agit principalement de mettre en œuvre le devoir de mémoire envers les combattants des conflits passés et présents et d'honorer ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour notre pays.

La section de Saint-M'Hervé compte 65 membres. Ce sont des anciens combattants de la guerre d'Algérie, des veuves d'anciens combattants et des soldats de France, anciens appelés du contingent, sapeurs-pompiers ou OPEX.

Notre assemblée générale se déroule le dernier samedi de janvier.

Au plan communal, les activités officielles principales de l'association sont les participations aux deux grandes commémorations : la victoire du 8 mai 1945 et l'armistice du 11 novembre. Soulignons que celle du 11 novembre se fait toujours en intercommunalité avec l'U.N.C. de Balazé. En cette année 2024, ce sera Saint-M'Hervé qui accueillera Balazé.

La population et les élus de Saint-M'Hervé sont chaleureusement invités à se joindre à ces cérémonies importantes pour notre mémoire collective.

La section U.N.C. tient à remercier les sapeurs-pompiers volontaires de Saint-M'Hervé dont une délégation est toujours présente lors de ses commémorations. Elle est elle-même toujours à leurs côtés lors de la cérémonie de la Sainte Barbe, si chère à nos soldats du feu.

Sur le plan plus festif et convivial, la section U.N.C. de Saint-M'Hervé organise chaque année une choucroute au printemps et un méchoui chaque dernier samedi du mois de juillet : cette année, ce sera le 27.

Contact :
Joseph Bénard
02-99-76-70-72

La section U.N.C. rappelle qu'elle est ouverte à toutes celles et ceux qui veulent faire vivre et entretenir la mémoire de ceux qui accomplissent ou ont accompli leur devoir de défense pour la France.

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS



Le nouveau bureau de l'amicale des pompiers de Saint M'Hervé s'est constitué :



Justine Darielle
Présidente



Thomas Barré
Vice-président



Sonia Peniguel
Secrétaire



Jonathan Donval
Secrétaire-adjoint



Violaine Genouel
Trésorière



Mathieu Crespin
Trésorier-adjoint

- **Membres** : Maxime Rondin, Freddy Desille, Cindy Olef
- **Membres de droit** : Anthony Genouel (chef de centre), Samuel Marin (adjoint chef de centre)

Manifestation :

Concours de palets + bal des pompiers : samedi 14 septembre 2024

Contact : amicaledesspstmherve35@gmail.com

ART FLORAL



Le bureau est composé de la façon suivante :



Edith TROPEE (Présidente)



Sylvie Tessier (Secrétaire)



Josiane Rimbault (Trésorière)



Cathy Barrau



Gaby Bénard



Catherine Blot



Marie-Annick Gardan



Nicole Genouel



Marie-Jo Hory



Michelle Lancelot



Christiane Lebreton



Sylvie Lucas



Michelle Oger



Marie-Jo Vallier

L'association « Art Floral Orchidée35 » se compose de 98 adhérentes de différentes communes. Les cours sont répartis en 8 groupes de 12 personnes maximum.

Le bureau « Art Floral Orchidée 35 ». Contact : Edith Tropée 06-33-56-92-15

AMICALE DES PALETISTES



Voici notre nouveau bureau composé de 10 membres.



Maryvonne CAILLET
Co-présidente



Jérôme GAUTIER
Co-président



Joseph BENARD
Président d'honneur

Nous organisons 2 concours de palets communaux à l'année.

Un en avril et l'autre en septembre, celui-ci finit avec un buffet campagnard.

Pour cette année, retenir la date du samedi 28 septembre pour profiter d'un moment de détente entre Saint M'Hervéens.

Pour tout renseignement, **contact :**
Sylvie Lucas au 06-13-79-37-40.

On vous attend nombreux lors de nos concours.

ADP



Vincent Gadbois
Trésorier



Jérôme Bellier
Trésorier adjoint



Sylvie Lucas
Secrétaire



Gaétan Guilloux
Secrétaire adjoint



Loïc Breton
membre



Damien Lefort
membre



Wilfried Neveu
membre

LES VIEUX VOLANTS VITRÉENS



Association créée en 1997.

Composition du bureau :

- **Président :** Alain Terrée
- **Trésorier :** René Lefranc
- **Membre :** Marc Dacquin
- **Président d'honneur :** Patrick Orhant
- **Secrétaire :** Nicolas Voltz

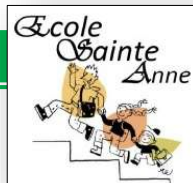
Au 1er janvier 2024, le club compte 40 adhérents.

Notre club est ouvert à tous les passionnés de véhicules anciens, nous organisons 5 à 6 sorties par an que nous décidons lors de l'assemblée générale début janvier.

Contact : Patrick Orhant 06-12-81-80-18

Retrouvez nous sur internet grâce au Blog
de l'école :
<https://ecolesteannestmherve.wordpress.co>

OGEC - Ecole Sainte Anne



Organisme de Gestion des Ecoles
Catholiques = support juridique d'un
établissement scolaire

Une équipe dynamique et investie !



« Je suis heureux d'apporter ma contribution à la vie de notre école en rejoignant l'équipe OGEC. »

Gaëtan DAVARD – papa de Louise – 9 ans (CM1)
et de Gabin – 6 ans (GS)



« Très heureux de pouvoir apporter mon aide à l'école qui a besoin de tous ses bénévoles pour fonctionner. »

William BOURDOIS – papa de Soline 7 ans (CE1)
et de Lisia 4 ans (MS)



« Maman de deux enfants à l'école, je suis ravie d'avoir accepté d'intégrer l'OGEC où chaque bénévole agit selon ses compétences ».

Linda MESSE – maman d'Eve 13 ans et d'Abel 10 ans (CM1)



« Arrivée par curiosité, c'est maintenant avec envie et conviction que je souhaite apporter mon aide à l'école pour le bien-être de nos enfants »

Marine MIGNOT BELLON – maman d'Eléna 8 ans (CE2) et de Roxane 4 ans (MS)



« Cela me tient à cœur de m'impliquer dans la vie de l'école de ma commune pour participer au bien-être des enfants. »

Maude BÉGASSE – maman d'Alexandre 6 ans (CP) et d'Apolline 3 ans (PS)



« S'investir auprès de l'OGEC afin d'apporter mes compétences et mes connaissances au service de l'une des associations qui œuvre pour l'école de nos enfants. »

Stéphanie FERRERE – maman de Chloé 3 ans (PS) et de Maël 3 mois



« Le bon fonctionnement de l'école résulte de l'engagement et des compétences de chacun »

Amandine CORDELIER – maman de Julia 7 ans (CE1) et de Flora 4 ans (MS)



« Etre bénévole à l'OGEC me permet d'accompagner mes enfants et de contribuer au développement de l'établissement. »

Stéphanie HERVAGULT – maman de Clément 12 ans et de Raphaël 9 ans (CM1)

Les membres bénévoles du bureau OGEC 2023-2024

Présidente : Stéphanie HERVAGULT

Trésorière : Maude BÉGASSE

Ressources Humaines: Amandine CORDELIER

Secrétaire : Linda MESSE

Membres : Gaëtan DAVARD – William BOURDOIS - Marine MIGNOT BELLON – Stéphanie FERRERE

Quelles sont les responsabilités de l'OGEC ?

Une responsabilité sociale

- Recrute et licencie les personnels non enseignant (en accord avec le chef d'établissement).
- Co-signe les contrats de travail.
- S'assure de l'application de la législation sociale.
- Étudie les propositions d'évolution du personnel.

Quelles sont les responsabilités de l'OGEC ?

2- Une responsabilité économique, financière et administrative

- Arrête un budget annuel de fonctionnement et d'investissement.
- Assure la gestion de la trésorerie.
- Arrête les décisions concernant les actes de gestion (emprunt bancaire).
- Négocie de façon régulière l'ensemble des contrats avec les fournisseurs (téléphonie, restauration, assurances, maintenances, imprimantes, banque...).
- Entretient des relations avec les tiers (autorités administratives, collectivités, UDOGEC)
- Assume juridiquement la gestion de l'établissement.

3 - Une responsabilité dans la gestion du patrimoine mobilier et immobilier

- Assure l'entretien et la restauration des bâtiments (électricité, plomberie, chauffage, vitres, ventilation, peintures, isolation ...).
- Assure l'entretien et la restauration du matériel (étagères, ordinateurs, matériels sportifs et ludiques, matériel pédagogique, mobilier scolaire...).

Quelles sont les ressources financières de l'OGEC ?

Les subventions versées par l'état et les collectivités

Elles servent à payer les dépenses de fonctionnement courantes.

Les contributions des familles

Elles servent au remboursement du prêt bancaire et à l'animation pastorale.

Les bénéfices de la fête d'été organisée par l'APEL

Elles servent à soutenir les projets pédagogiques, sportifs et artistiques.

Les jours, horaires et lieu de rassemblement

- Une réunion mensuelle : le mardi soir à 20H à l'école
- Participation à des réunions et des commissions avec l'APEL afin d'organiser la fête d'été
- Participation à des matinées travaux

Personnes à contacter

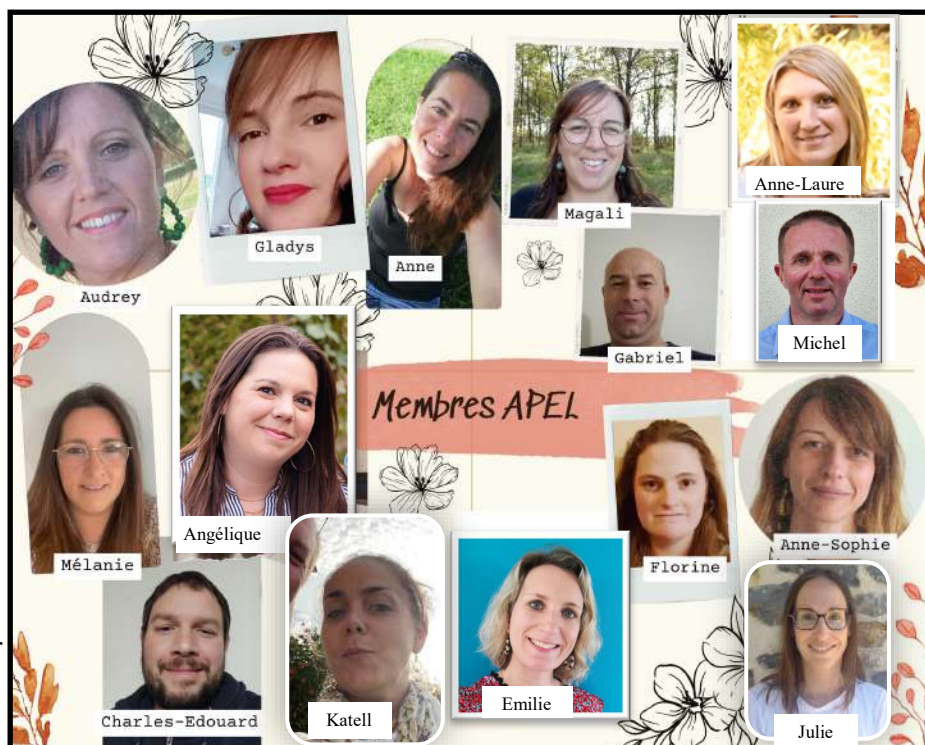
- Mme Laurence FOUCHET, cheffe d'établissement au 02-99-76-70-12
eco35.ste-anne.st-mherve@enseignement-catholique.bzh



Composition du conseil d'administration :

- **Présidente** : Anne Le Duault
- **Secrétaire** : Magali Guillois
- **Trésorière** : Audrey Lancelot
- **Membres** :

Florine Girardot,
 Gladys Dherbicourt,
 Mélanie Brégu,
 Angélique Neveu,
 Gabriel Danca,
 Charles-Edouard Maillard,
 Anne-Laure Lefort,
 Anne-Sophie Mauxion,
 Katell Couq,
 Julie Blanchard,
 Michel Prime,
 Emilie Le Gall,
 Nicolas Nespoulous (absent sur la photo)



L'APEL de l'école Sainte-Anne de Saint-M'Hervé est l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre : elle regroupe des parents d'élèves bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie de l'école de leurs enfants.

Les membres de l'APEL mettent en place des actions qui permettent de financer des achats pédagogiques (matériel, jeux...) mais également des manifestations (sorties scolaires, cirque, ...).

Ces actions peuvent prendre différentes formes : vente de brioches, de fromages, repas à emporter... Nous organisons l'accueil des familles pour les portes ouvertes, et un pot de bienvenue lors de la rentrée des classes en septembre.

Nous organisons également des "actions sourire" : matinée bricolage de Noël par exemple, qui permet de réunir parents bénévoles de l'association et parents de l'école, qui souhaitent partager un moment convivial avec l'APEL.

Nous souhaitons développer dans un futur proche des actions en lien avec la parentalité (conférences, débats, intervention de l'Apel 35 sur des thématiques définies).

L'APEL permet également de faire des rencontres, créer du lien, partager des moments de convivialité. La richesse de chacun, l'implication, la motivation, l'enthousiasme, sont autant de moteurs qui permettent un travail efficace dans la bonne humeur !

Nous travaillons en partenariat avec l'OGEC concernant une des plus grosses manifestations de l'année pour l'école, à savoir la fête de l'été.

Nous nous réunissons une fois par mois à l'école, en général le mardi à 20H.

Vous pouvez nous contacter par le biais de la cheffe d'établissement de l'école.

ASSOCIATION DES PARENTS DE LA CASALOUSTIK



L'association est composée des parents d'enfants accueillis au centre de loisirs.

Elle se réunit une fois par trimestre.

L'objectif est de mettre en place des activités à destination des enfants et des familles, comme par exemple soirée jeux de société, soirée parentalité...

Par ces activités mises en place, l'association permet de participer à l'épanouissement de l'enfant, mais également de proposer des activités accessibles à tous sur le territoire.

Lors des différents temps de rencontres, les familles peuvent s'exprimer, donner leur avis et échanger sur différents thèmes qui leur tiennent à cœur.

Une nouvelle équipe dynamique a été mise en place le 15 mai dernier :



De gauche à droite au 1er rang :

Alexandrine LENEVEU, Emilie LE GALL, Laura FONTAINE (référente Familles rurales), Ophélie FALAIZE, Aurélien COURTOIS

De gauche à droite au 2ème rang :

Audrey DURAND, Adrien POULARD, Anne-Sophie DAVARD, Angélique NEVEU (membre sortant), Anne-Laure LEFORT (membre sortant), Sarah JANKOWIAK, Stéphanie LE LOCAT, Elise COUASNON, Angéline LESAFFRE.

Contact : 07-50-34-99-45

DEM'ZELLS



Le bureau des Dem'zells est composé (de gauche à droite) de :

- **Karen PLACE**, présidente,
- **Coline BRILLET**,
coordination des animatrices,
réseaux sociaux et sorties,
- **Céline FADIER**, trésorière
- **Sandrine PETITPAS**,
secrétaire.



Notre association existe depuis 2008, elle a pour but l'enseignement du bâton de majorette et de chorégraphies modernes sur des musiques actuelles. Nous sommes accompagnées d'animatrices bénévoles qui assurent les cours d'une heure, le vendredi soir à la salle des sports de Saint M'Hervé. Nous présentons notre travail lors de défilés, d'animations (marchés de Noël, maison de retraite, cabaret...) et notre gala annuel.

Cette année l'association compte 27 adhérentes âgées de 4 à 18 ans. En plus des 4 groupes existant nous souhaitons créer un groupe adultes/détente.

Pour tous renseignements contacter Karen au 06.73.15.84.83.

Qui sommes-nous ?

Le Comité des Fêtes est une association à but non lucratif composée de bénévoles participant à l'animation de la vie sociale au bénéfice de la population de la commune. Créé en 1993, il regroupait à son origine 2 membres de chaque association Saint-M'Hervéenne. En 2018, création de la section jumelage dans le cadre des échanges avec PRINCEVILLE au Québec.

À ce jour, le comité compte :

- **15 membres actifs** (Gaëlle Richeux, Sébastien Pitois, Mireille Neveu, Marie Péniguel, Sophie Bréhin, Fabrice Brun, Michel Orrière, Victor Gallon, Théophile Holder, Guillaume Brillet, Valentin Cordelier, Hélène Naudot, Violaine Genouel, Antoine Bordier, Patrick Davard)
- **6 membres d'honneur** (Dominique Kerjouan, Mireille Travers, Vincent Gadbois, Martine Gaubert, André Genouel, Jean-Claude Genouel)
- **1 membre bienfaitrice** (Marie Chiff'mine)

Quel est notre but ?

- Animer la commune par l'organisation de fêtes et manifestations d'ordre culturel, éducatif ou social,
- Soutenir les autres associations communales en apportant un soutien logistique et humain.

Quelles sont nos manifestations ?

- Chaque 1er week-end de mai : TARTINES D'ARTISTES
- Dernier week-end d'août : VIDE-GRENIER DE LA SECTION JUMELAGE
- 1er week-end de septembre : SOUTIEN ORGANISATIONNEL DES CLASSES
- Dernier dimanche de novembre : MARCHÉ DE L'AVENT

Quelles sont nos actions ?

Location de matériel :

- 24 Tables
- 30 Bancs
- Barnums (5 tonnelles 3x3m – 4 tonnelles 6x4m – 1 tonnelle 10x5m)
- 6 Grilles pour expositions
- Gobelets estampillés "Comité des Fêtes" (600 de 18 CL et 500 de 33 CL)
- Bolées de cidre
- 1 Friteuse
- 2 Toilettes sèches
- 2 barbecues
- 1 Vidéoprojecteur

Quels sont nos supports ?

- Pages FACEBOOK et INSTAGRAM
- Site INTERNET : <http://comite-des-fetes-saint-m-herve.fr/>

Comment nous contacter ?



Gaëlle RICHEUX
Co-Présidente

07-72-24-86-50



Sébastien PITOIS
Co-Président

06.48.67.13.38



Mireille NEVEU
Secrétaire

06.80.52.85.27



Marie PENIGUEL
Trésorière

06-75-69-88-23

Adresse mail : comitedesfetestmherve35@gmail.com

GYM ENTRETIEN ET LOISIRS



Composition du bureau :



Présidente : Jacqueline BEAUDOUIN



Vice-Présidente : Rolande AMIOT



Trésorière : Lydie TEMPLIER



Membre : Marie Noëlle MAHIER



Membre : Maryline MARTIN

Saison : de septembre 2023 à juin 2024

Nombre d'adhérents : 85

Activités proposées, les jours, les horaires et tarifs

	ADULTES (À PARTIR DE 17 ANS)	TOUS ÂGES
LUNDI 19H30-20H30	Step	
LUNDI 20H30-21H30	Gym - fitness	
MERCREDI 19H30-20H30	Cardio	
MERCREDI 20H30-21H30	Gym – fitness	
JEUDI 9H45-10H45		Gym douce
Tarifs	110 €	80 €
	Pas de cours pendant les petites vacances scolaires	Pas de cours pendant les petites vacances

Lieu : salle des sports LA VICTOIRE de SAINT M'HERVE

Contact pour renseignements :

Jacqueline BEAUDOUIN : 02-99-76-72-67

Rolande AMIOT : 06-77-31-77-47

Adresse mail : gymsmh35@gmail.com

La prochaine saison débutera le lundi 2 septembre 2024.



<https://www.facebook.com/profile.php?id=61558379425185>

HAUTE-VILAINE VOLLEY-BALL



Charlène CHANTREL
Présidente – Coordination
Evènementiel



Stéphanie COURTAIS
Trésorière – Coordination Partenaires



Anthony MARIN
Secrétaire - Coordination Sportive



Chloé BEAUOUGIN
Service Civique saison 2023-24
tout type de mission



Jonas STEF
Entraîneur M18/Régionale
Masculin



Robin STEF
Coach Régionale Séniors Féminin



Antoine JEULAND
Arbitre
Coach Départementale Féminin



Christophe GAIGNER
Responsable M18 Masculin



Emille GALLON
Responsable M15 Masculin



Aurélie COUQ
Coach M13



Loëva MORICEAU
Coach M11



Catherine MARIN
Arbitre - Educateur Ecole
de Volley-M9-M11



Emilie SUHARD
Educateur Ecole de Volley-M9-M11



Eline MARIN
Arbitre - Marqueuse



Maëlle STEF CHANTREL
Marqueuse

HAUTE VILAINE VOLLEY BALL

PRÉSENTATION :

Notre club de Volley a été créé le 21 juin 2002, à la suite de la fusion des sections volley des clubs de Saint M'Hervé, La Chapelle Erbrée et Bourgon (53).

Il comporte 80 licenciés pour cette saison 2023-24, nos deux équipes séniors (Féminin et Masculin) évoluent dans le Championnat Régional.

60% de nos licenciés ont moins de 18 ans ! Nous avons des équipes dans les catégories M9, M11, M13, M15 et M18 qui participent à des compétitions départementales, régionales et nationales avec la Coupe de France Jeunes.

Notre club de volley, en plus de l'équipe encadrante, c'est aussi une dizaine de bénévoles qui s'occupent de l'événementiel (soirées, tournoi...), du sponsoring et des relations partenaires...

Notre club favorise la pratique du sport, sur notre territoire rural, pour toutes et tous, quelque soit l'âge et le niveau et il participe activement à la formation d'encadrement et d'arbitrage.

NOS AMBITIONS :

- Développer la formation des jeunes à la pratique du volley-ball et à l'arbitrage et être reconnu pour nos valeurs et la qualité de nos formations
- Permettre un volley-ball adapté au niveau de chacun mais avoir aussi les moyens financiers permettant à nos équipes les plus prometteuses de performer en compétition
- Contribuer à promouvoir notre sport auprès du plus grand nombre sur l'ensemble de notre territoire rural.

CONTACT :

Anthony MARIN

2, Allée des Tilleuls, Saint M'Hervé

06-20-86-62-59

Mail Club : hautevilainevolleyball35@gmail.com

Site Internet : <https://www.hautevilainevolleyball35.com/>

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	19h00 : Entraînement M18/Séniors féminines		17h00 :Entraînement M9/M11	20h00 :Entraînement Séniors/M18 féminines & Masculins	Championnats	Coupes
	20h30 : Entraînement M18/Séniors Masculins		18h15 :Entraînement M13/M15			



Le Conseil d'Administration du Club de l'Amitié se compose de 11 administratrices et administrateurs.

Les membres du bureau sont :

- **présidente** : Colette SERRE (tél : 06-31-27-53-56)
- **vice-président** : Albert NOURRY
- **secrétaire** : Danielle NOURRY (tél : 06-83-45-27-25)
- **secrétaire-adjointe** : Hélène GARY
- **trésorier** : Didier TRAVERS (tél : 06-82-07-20-94)
- **trésorière-adjointe** : Marie-Thérèse PIAU
- **responsable de l'information** : Valérie CARRE
- **représentant auprès du Comité du Secteur de Vitré Est** : Jean HERVAGault (tél : 06-76-20-36-21).

Les autres membres sont :

- Jacqueline BLOT
- Annie CARRE
- Jean-Marie CARRE

En 2024, le Club de l'Amitié regroupe 81 adhérents.

Le Club de l'Amitié organise différentes manifestations :

- janvier : l'assemblée générale suivie de la galette des Rois
- février : le Gai Savoir
- mars : le pot-au-feu
- avril : un concours de palets
- mai : un concours de belote
- octobre : un concours de belote (03/10) et un concours de palets (08/10)
- décembre : le repas de fin d'année, la bûche de Noël.

Les membres du Club peuvent se retrouver les premier et troisième jeudis de chaque mois pour jouer à la belote, au tarot et autres jeux.

Deux réunions du club auront lieu les 4 et 18 juillet ainsi que le 1er août.

Le Club a mis en place un atelier de marche nordique adaptée où tous ceux et celles qui aiment la marche se retrouvent tous les mardis matin, sauf pendant les vacances scolaires. Cet atelier est animé par Jean-Claude GENOUEL (tél : 06-27-51-07-60).

Le Club vient de mettre en place un autre atelier : le foot en marchant. Tous ceux et celles qui souhaitent pratiquer ce sport peuvent s'inscrire afin de constituer une équipe. Des rencontres avec d'autres clubs se mettent en place régulièrement. Actuellement, le Club de l'Amitié et celui de La Chapelle-Erbrée constituent une équipe. Cet atelier est animé par Jean HERVAGault (tél : 06-76-20-36-21).

Pour s'inscrire à ces ateliers, il faut impérativement être adhérent du Club.
50 ans du club à la salle Louis Grimoux le samedi 12 octobre 2024.

Les personnes souhaitant des renseignements sur le Club de l'Amitié peuvent contacter les membres du Conseil d'Administration.



Le club a été créé en 2014, il fête d'ailleurs cette année ses 10 ans le 1er juin.

Il est né de la fusion des clubs de l'US Bourgon, de la JA La Chapelle-Erbrée et du VESSM de St M'Hervé.

A la création nous avons 4 équipes séniors et quelques jeunes. Aujourd'hui nous avons 2 équipes séniors, 1 équipe vétérans créée en 2017 et des jeunes dans toutes les catégories.

Pour le foot à 11 jeunes nous sommes en entente avec la Vitreenne et Balazé depuis 6 ans.

L'effectif actuel est de 159 licenciés, nous jouons sur les 3 communes et essayons de garder ce dynamisme.

Le bureau est composé de :



Président : Yoann Loury

Secrétaire : Margot Grimoux

Trésorière : Mélanie Balluais

Les entraînements ont lieu :

- U7 à La Chapelle-Erbrée de 10h à 11h30 le samedi matin
- U9 à La Chapelle Erbrée de 10h à 11h30 le samedi matin
- U11 à La Chapelle Erbrée ou Saint M'Hervé de 15h45 à 17h15 le mercredi après-midi
- U13 à La Chapelle Erbrée ou Saint M'Hervé de 17h15 à 18h30 le mercredi après-midi
- U14/U15 à Vitré (La Mélinais) les lundi & mercredi de 17h30 à 19h15
- U16 à Vitré (La Mélinais) les lundi & mercredi de 19h à 20h30
- U17 à Vitré (La Mélinais) les lundi (18h45 - 20h15) & vendredi (17h30 - 19h)
- Séniors à Saint M'Hervé les mercredi et vendredi de 19h30 à 21h

Personnes à contacter :

- **Séniors : Didier Ségalen 06-15-17-22-65**
 - **Jeunes foot à 11 : Freddy Besnard 06-82-93-08-79**
 - **Jeunes : Emilien Louvel 06-03-02-55-66**
- Email : haute.vilaine.fc@gmail.com**

GILANT EVENEMENTIEL

GILANT EVENEMENTIEL, association loi 1901, a pour objet de promouvoir la culture populaire française au travers de la musique, ainsi que l'animation festive, le spectacle vivant sous toutes ces formes avec son groupe de musiciens LIVE ORCHESTRA .

Le siège social est fixé au 3 rue des Sablonnières 35500 ST M'Hervé.

Live Orchestra 35 (Ille et Vilaine) est un collectif de musiciens & chanteur/chanteuse, tous professionnels, qui propose un service haut de gamme en matière d'évènementiel musical.

Live Orchestra 35 interviennent tant dans les cérémonies privées que les fêtes institutionnelles ou les événements d'entreprise, CE, Comités des fêtes, événements privés, mairies, restaurants, anniversaires, mariages, rotary, lyons club....

Mettre le feu sur la piste de danse et embarquer vos soirées jusqu'au bout de la nuit est notre spécialité ! Découvrez nos ambiances, découvrez cette équipe de musiciens, professionnel set polyvalents, composée de 5 à 7 artistes, talentueux depuis plus de 20 ans

Plusieurs formules vous seront proposées, du cocktail au gros orchestre de variétés



Membres du bureau :

Aurélie MANGIN - Présidente gilant.evenementiel@gmail.com

Marylin DORKEL - Trésorière 06 88 16 59 99

Le nombre d'adhérents : 10

Les jours des répétitions : Selon la disponibilité des musiciens et au moins 1 fois par semaine.

Kevin GILANT - Chef d'orchestre : 06 83 01 68 67

Cette association créée en 2007 à but non lucratif a pour objectif de maintenir des liens d'amitié et de convivialité avec toutes les personnes désirant rester en forme aux travers des randonnées pédestres organisées sur la commune de St M'Hervé et ses alentours. En fonction de chacun (une), des parcours (4/5 km) et pour les plus vaillants (7/9 km) sont organisés, avec un encadrement afin d'assurer pour tous un maximum de sécurité et de sérénité lors des sorties.



Au premier plan de droite

à gauche : REVERDY Michel (Vice-Président) – BEAUDOUIN Gérard (Président) – AUGEREAU Mireille (Secrétaire) – BIGOT Marie-Françoise (Trésorière).

Au second plan de droite à gauche : BLOT Jacqueline (Membre) – BEAUDOUIN Christiane (Membre) – BENARD Monique (Membre) – DAVARD Patrick (Membre).

Absente sur la photo :

Marie-Madeleine MOREL de Montautour (Membre)

Organisation :

Chaque deuxième lundi de chaque mois notre randonnée se termine par un goûter moyennant une participation de 2 € par randonneur.

Rendez-vous parking de la mairie 13 h 30 pour covoiturage possible en fonction du lieu de la sortie et ce pour chaque lundi du mois.

Besoin d'informations complémentaires : Prendre contact auprès de Gérard BEAUDOUIN (Président)

Sur la commune

- **Mairie** : 02-99-76-70-01
- **Bibliothèque** : 02-99-76-78-73
- **Ecole** : 02-99-76-70-12
- **Centre de loisirs** : 07-50-34-99-45
- **Médecin** : 02-99-76-73-95
- **Infirmières** : 06-73-89-07-54
- **Base de loisirs** : 02-99-49-64-64
- **Boulangerie - épicerie** : 02-99-76-75-59
- **Garage Coquemont** : 02-99-76-70-00
- **Bar des sports** : 02-56-53-69-85
- **Salon de coiffure A l'Hair Breizh** : 02-99-76-78-44
- **Salon de coiffure Stylé zen** : 02-99-76-73-74
- **Restaurant La Belle Etoile** : 02-99-76-70-16



Aux alentours

- **Unité de soins** : 02-23-55-53-06 (cabinet médical Vitré)
- **SMICTOM** : 02-99-74-44-47
- **SUEZ (eau)** : 0 977-408-408 / **Urgences** : 0 977-401-116
- **ENEDIS (dépannage)** : 09-72-67-50-35
- **Vitré Communauté** : 02-99-74-52-61
- **France Services (aide aux démarches en ligne)** : 02-30-28-10-84
- **Service des Impôts** : 02-99-74-54-48
- **Déchèterie Vitré** : 02-99-74-70-77
- **Déchèterie Châtillon-en-Vendelais** : 02-99-76-29-37
- **La Poste** : 3631



*Découvrez
Saint M'Hervé
en vidéo*

